

# AVIS PUBLIC

## Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

### VENTE DE MATÉRIEL EN SURPLUS

Le CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS demande des soumissions pour sa vente de matériel en surplus vendu « sans garantie légale ».

Vous pouvez vous procurer la liste des items au secrétariat du CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU, au 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki, lors des visites. Vous pouvez aussi communiquer avec M. Ken Jolivette au 819-449-7922 poste 19272 pour plus de renseignements.

Conteneur maritime, VTT, motoneiges, cabanons, génératrices et plusieurs outils divers

ENDROITS	CONTACTS SUR PLACE	HEURES DE VISITE
CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU 211, RUE HENRI-BOURASSA, MANIWAKI <b>VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER À LA RÉCEPTION DU CFPVG (LOCAL 127)</b>	M. Serge Lacourcière, directeur  Mme Jennifer Richard Local 127	Le 17 octobre de 9 h à 18 h  Le 18 octobre de 9 h à 15 h
VISITE POUR LES GÉNÉRATRICES SITUÉES DANS LE PONTIAC (FORT-COULONGE ET MANSFIELD)	<b>SUR RENDEZ-VOUS</b> Veuillez communiquer avec M. Jérémy Bédard au 819-441-4213	Le 18 octobre de 9 h à 15 h

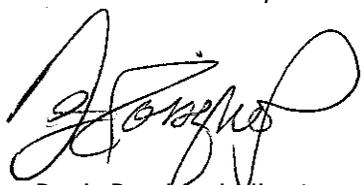
Toute soumission devra être reçue au centre administratif du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au 331, rue du Couvent, Maniwaki (Québec) J9E 1H5, au service des ressources matérielles, local 125, **le 31 octobre à 14 h 00**, dans une enveloppe scellée, portant l'inscription « **VENTE DE MATÉRIEL EN SURPLUS** ». Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des soumissions au local 235.

Le CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS s'engage à examiner tous les documents reçus. Les soumissions conformes les plus élevées seront retenues.

Le CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres reçues.

Le soumissionnaire retenu devra payer comptant par chèque visé ou mandat-poste et prendre possession, **en totalité, à ses frais**, du matériel acheté auprès de l'école au plus tard dans la semaine suivant l'acceptation de l'offre sinon sa demande sera annulée.

Donné à Maniwaki, ce 11 octobre 2022



Denis Rossignol, directeur général